



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2017 -11		
Séance plénière du 13/04/17	Objet : Validation de 31 sites géologiques lorrains en vue d'une inscription à l'inventaire national du patrimoine géologique	Vote : favorable

Contexte

L'inventaire national du patrimoine géologique (INPG) a été lancé en 2007 sous la responsabilité du Muséum National d'Histoire Naturelle. Il est mis en œuvre en région par les DREALs qui s'appuient sur une commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) composée de géologues régionaux qui proposent et décrivent les sites à inscrire à l'INPG. Après approbation par la CRPG les fiches descriptives des sites sont soumises à la validation du CSRPN avant validation nationale.

La CRPG du Grand Est a été mise en place début 2017. Elle regroupe 34 membres nommés par arrêté préfectoral pour 5 ans. Elle travaille avec un secrétariat scientifique plus particulièrement en charge des inventaires pour l'Alsace et la Champagne Ardenne qui ont démarré en 2017.

En Lorraine, le travail d'inventaire des sites géologiques mené depuis une dizaine d'années a conduit à identifier et décrire une centaine de sites susceptibles de figurer à l'INPG. Parmi eux 31 sites font l'objet d'une description complète par rapport aux exigences du logiciel i-Geotope. Ces sites ont été examinés par la CRPG le 8 mars 2017. Après un travail complémentaire réalisé courant mars, la CRPG considère que ces sites sont prêts à être soumis à la validation formelle du CSRPN, préalable à la validation par l'instance nationale prévue en juin 2017.

Questions au CSRPN

Le CSRPN valide-t-il les 31 sites proposés (pertinence, description, délimitation) ?

Supports de réflexion

- Fiches descriptives des 31 sites renseignés d'après le formulaire i-Geotope
- Présentation en séance de Philippe Hey et Xavier Marly (Dreal)

Analyse du CSRPN

Le CSRPN reconnaît le travail conséquent qui a déjà été réalisé. Il souligne qu'il s'agit d'une première étape de validation de l'inventaire géologique lorrain pour les sites qui sont complets.

Parmi les 31 sites proposés le CSRPN relève une prépondérance de formations sédimentaires. L'inventaire est à compléter pour la Lorraine avec des sites du quaternaire et des formations glaciaires de type moraine. Le CSRPN relève également qu'il n'y a pas pour l'instant de site correspondant à une collection ex-situ.

Avis du CSRPN

Le CSRPN émet un **avis favorable** sur la liste des 31 sites lorrains à soumettre à la validation nationale de l'INPG, considérant qu'il s'agit d'une première série, non exhaustive, de sites géologiques pour la Lorraine. Il félicite et remercie les membres de la CRPG pour cette première phase et les encourage à poursuivre l'inventaire lorrain et celui de l'ensemble du Grand Est.

Fait le 13 avril 2017
Le président du CSRPN



Serge Muller